

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal, tenue lundi, le 22 octobre 2012 à 20h00 à la salle de l'Édifice municipal sous la présidence de M. Bertrand Bouchard, maire et à laquelle il y avait quorum.

Présences : Lyne Girard
Diane Tremblay
Ruth Tremblay
Lise Savard
Régis Pilote
Guy Tremblay

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADJUDICATION DU CONTRAT « FOURNITURE ET POSE DE BÉTON BITUMINEUX, COUCHE D'USURE ET RAPIÉÇAGE MÉCANISÉ SUR PAVAGE – PROJET 2012-04 »
3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

170-10-12 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté.

171-10-12 Adjudication du contrat « Fourniture et pose de béton bitumineux, couche d'usure et rapiéçage mécanisé sur pavage – projet 2012-04 »

CONSIDÉRANT les appels d'offres donnés par la municipalité pour la fourniture et pose de béton bitumineux, couche d'usure et rapiéçage mécanisé sur pavage;

CONSIDÉRANT les prix reçus, dont les détails apparaissent au tableau ci-dessous :

COMPAGNIE	MONTANTS
Pavage Rolland Fortier inc.	168 430,33\$\$
Les entreprises Jacques Dufour inc.	127 820,69\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lyne Girard et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le contrat soit octroyé à Les entreprises Jacques Dufour inc. au montant de 127 820,69\$ taxes incluses;

QUE Linda Gauthier, directrice générale soit autorisée à signer tous les documents nécessaires.

172-10-12 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Lyne Girard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 15h30, les points à l'ordre du jour ayant été traités.

Bertrand Bouchard,
Maire

Linda Gauthier
Directrice générale et
secrétaire-trésorière